



**La Faculté de droit et des sciences politiques  
et le Centre d'études des droits du monde arabe - CEDROMA  
de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth**

**vous prient d'assister au**

*Colloque international  
à l'occasion du*

**75<sup>ème</sup> anniversaire du Code des obligations  
et des contrats libanais**

*les jeudi 23, vendredi 24  
et samedi 25 Octobre 2008*

*Amphithéâtre Gulbenkian  
Campus des sciences sociales  
Université Saint-Joseph  
Rue Huvelin, Beyrouth*

## Jeudi 23 octobre

### 9h30 Ouverture

**Antoine Khair**, Président du Conseil supérieur de la magistrature, Premier Président de la Cour de cassation, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Directeur du CEDROMA

**Fayez Hage-Chahine**, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ

**Abd El Razzak Dabliz**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tripoli

**Ramzi Joreige**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beyrouth

**Christian Charrière Bournazel**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, représenté par **Roger Doumith**, ancien membre du Conseil de l'Ordre

**Vincent Lamanda**, Premier Président de la Cour de cassation française, représenté par **Gérard Pluyette**, Conseiller Doyen à la 1<sup>ère</sup> chambre de la Cour de cassation

**Pr. René Chamussy s.j.**, Recteur de l'Université Saint-Joseph

**S.E. M. Ibrahim Najjar**, Ministre de la Justice

## I. LE PASSÉ

### 10h30 1<sup>ère</sup> séance

Présidence de **Louis Augustin Barrière**, Doyen de la Faculté de droit, Université de Lyon III  
(Jean Moulin)

« Le droit des obligations et des contrats du code de Hammourabi au code civil français »

**Georges Kadige**, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Avocat à la Cour, Ancien Président du Conseil d'administration de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

« Medjellé, Code des obligations et des contrats, une transition en douceur »

**Sélim Jahel**, Professeur émérite de l'Université Panthéon –Assas, Paris II, Ancien Professeur et Professeur invité à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ

### 11h15 Pause café

### 11h45 Genèse

« Le rapport du vice-président du Comité consultatif de législation adressé le 31 décembre 1930 à Monsieur le Ministre de la Justice de la République libanaise »

**Jean-Louis Sourieux**, Professeur émérite de l'Université Panthéon- Assas, Paris II, Ancien Professeur et Professeur invité à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ

« L'influence de Josserand sur la première partie du Code des obligations et des contrats (théorie générale des obligations et des contrats ) »

**David Deroussin**, Professeur à l'Université de Lyon (Jean Moulin), (communication lue par le Doyen Augustin Barrière)

« L'influence de Josserand sur la seconde partie du Code des obligations et des contrats (règles spéciales à certains contrats) »

**William Dross**, Professeur à l'Université de Lyon III (Jean Moulin), Directeur du Centre de théorie juridique.

**12h45          Débats**

## **II.          LE PRÉSENT**

### **A. Liens avec les autres branches du droit libanais**

**15h00          2<sup>ème</sup> séance**

*Présidence de **Ramzi Joreige**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beyrouth*

« Que reste-t-il de la dépendance du droit commercial par rapport au droit civil ? Réflexions sur un nouveau droit commun des contrats »

***Marie-Antoinette Ghostine-Airut**, Chargée de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Avocate à la Cour*

« Code des obligations et des contrats et statut personnel »

***Monseigneur Bechara Rai**, Archevêque maronite de Jbeil*

« Les contrats collectifs au sens de l'article 173 alinéa 2 »

***Maroun Boustany**, Doyen de la Faculté de droit, Université de la Sagesse*

**16h00          Débats**

**16h30          Pause café**

**17h00          Suite de la 2<sup>ème</sup> séance**

« Libertés et ordre public : code des obligations et des contrats et droit administratif »

***Hassan Rifaat**, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Avocat à la Cour, Ancien Directeur général de la Justice, Ancien Président de l'Inspection centrale*

« Les vices du consentement dans les contrats administratifs »

***Michel Tabet**, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Ancien Président du Conseil supérieur de discipline*

**17h45          Débats**

## Vendredi 24 octobre

### B. Comparaison avec les codes des pays arabes

#### 9h30 3<sup>ème</sup> séance

Présidence de **Hassan Abdelhamid**, Professeur à l'Université d'Ain Chams, Le Caire

« Les Codes des obligations et des contrats tunisien et marocain »

**Kamel Charfeddine**, Professeur agrégé à la Faculté de droit et des sciences politiques (Tunis),  
Directeur de l'école doctorale

« Le Code des obligations et des contrats libanais et le Code civil syrien de 1949 »

**Jacques El Hakim**, Professeur agrégé des Facultés françaises de droit, Professeur aux Facultés de  
Damas et de Beyrouth - USJ et filière francophone de l'Université libanaise

« Les aspects principaux des dispositions générales des contrats en droit libanais, et dans les droits  
des pays arabes inspirés du Medjellé (codes jordanien et émirati) »

**Hamzah Haddad**, Professeur des Universités de Amman, Ancien ministre de la Justice, Avocat au  
Barreau de Amman

10h30 Débats

11h00 Pause café

### C. Comparaison avec le droit anglo-saxon et le droit québécois

#### 11h30 4<sup>ème</sup> séance

Présidence de **Pierre Catala**, Professeur émérite de l'Université Panthéon- Asssas, Paris II, Ancien  
Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ

« Code des obligations et des contrats et droit anglais des contrats »

**Jean-Yves de Cara**, Directeur des études de droit et sciences politiques et Directeur administratif  
de l'Université Paris Sorbonne Abu Dhabi., Professeur invité à la Faculté de droit et des sciences  
politiques de l'USJ

« Réflexions sur le droit et la pratique des contrats et délits aux Etats-Unis et au Liban »

**Walid Kassir**, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Avocat à la  
Cour, LL.M Harvard Law School, Doctorat Paris I

« Le Code civil et les contrats de l'Administration en droit québécois (Canada) »

**Pierre Lemieux**, Professeur titulaire et Doyen à la Faculté de droit de l'Université Laval (Québec)

12h30 Débats

## D. Théorie générale des obligations et des contrats

**15h00**      **5<sup>ème</sup> séance**

*Présidence de **Gérard Pluyette**, Conseiller Doyen à la 1<sup>ère</sup> chambre de la Cour de cassation, représentant **Vincent Lamanda**, Premier Président de la Cour de cassation*

« Les conditions de formation du contrat dans l'article 1108 du Code civil français et dans l'article 177 du Code des obligations et des contrats »

***Christian Larroumet**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II, Ancien Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Président de l'Association Andrés Bello des juristes franco-latino-américains.*

« Jurisprudence libanaise : Les actes illicites (délits et quasi-délits) »

***Antoine Eid**, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Avocat à la Cour*

« Catégories du droit interne et règle de conflit »

***Ibrahim Fadlallah**, Professeur émérite de l'Université de Paris X, membre de l'Institut de droit international*

« Regards comparatistes sur le droit libanais de la prescription »

***Robert Wintgen**, Professeur à l'Université Paris Ouest La Défense Nanterre*

**16h30 Débats**

## **Samedi 25 octobre**

**9h30**    **6<sup>ème</sup> séance**

E. Les contrats spéciaux

*Présidence de **Roger Doumith**, ancien membre du Conseil de l'Ordre, représentant **Christian Charnière-Bournazel**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris*

« La vente »

***Paul-Gérard Hage Chahine**, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, membre du Centre de recherche juridique Pothier de l'Université d'Orléans, Avocat à la Cour*

« Le Contrat de société »

***Philippe Merle**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, Ancien Professeur et Professeur invité à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ*

« Les nouveaux contrats spéciaux notamment les contrats en « ing » et le Code des obligations et des contrats »

***Ghaleb Mahmassani**, Docteur en droit, Chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Avocat à la Cour*

**10h30**      **Débats**

**11h00**      **Pause café**

**11h30**      **Suite de la 6<sup>ème</sup> séance**

*Présidence de Antoine Khair, Président du Conseil supérieur de la magistrature, Premier Président de la Cour de cassation, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Directeur du CEDROMA*

« Examen comparatif des dispositions du COC libanais et du Code des assurances français concernant le contrat d'assurance, à la lumière de l'évolution contemporaine de l'assurance ».

*Jean Bigot, Professeur émérite à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, Directeur honoraire de l'institut des Assurances de Paris*

« Essai sur la nature juridique du mandat (en droit français et en droit libanais) »

*Nada Chaoul, Chargée d'enseignement à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Avocate à la Cour*

« L'acte juridique unilatéral dans le Code des relations civiles de l'Etat des Emirats Arabes Unis et l'acte juridique unilatéral dans le Code des obligations et des contrats »

*Mohammed Youssef, Premier Président de la Cour de cassation, Dubaï*

**12h30**      **Débats**

**III. L'AVENIR**

**15h00**      **7<sup>ème</sup> séance**

*Présidence de Hugues Fulchiron, Président de l'Université de Lyon III (Jean Moulin )*

« Comparaison du Code des obligations et des contrats avec l'avant-projet de réforme du Code civil »

*Hervé Lécuyer, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II, Ancien Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, ancien directeur du CEDROMA*

« Comparaison du Code des obligations et des contrats avec les projets européens »

*Séverine Cabrillac, Professeur à la Faculté de droit de Montpellier, Ancien Professeur à la Faculté de droit de Université Saint Joseph, Intervenante à l'USEK.*

« Comparaison du Code des obligations et des contrats avec le projet de Code civil arabe unifié (élaboré avec la ligue des Etats arabes »

*Abdo Ghossoub, Chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ (Beyrouth et Dubaï), Avocat à la Cour*

**16h00**      **Débats**

**16h30**      **Pause café**

**17h00**

**Rapport de synthèse**

*Fayez Hage Chahine, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ*